



de résolution
annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 18 JANVIER 2022, À 19 HEURES 30 MINUTES, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.

Étaient présents :

Monsieur Robert Pelletier, président et conseiller de McMasterville
Madame Mélanie Dupré, première vice-présidente et conseillère de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Pierre Verret, deuxième vice-président et conseiller de Beloeil
Madame Natacha Garneau-Tremblay, conseillère de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Martin Leprohon, conseiller de Saint-Basile-le-Grand
Monsieur Émile Malo Bonin, conseiller de Sainte-Madeleine
Monsieur David Morin, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Madame Natacha Thibault, conseillère, d'Otterburn Park

Était absent :

Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2021
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Achat d'un chargeur sur roues WOLF XL160 usagé 2017
7. Consommation d'eau pour le mois de décembre 2021
8. Rapport sur la consommation réelle de l'année 2021 pour chaque municipalité
9. Rapport sur la vérification des débitmètres 2021
10. Divers
11. Interventions de l'assistance
12. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 34 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

22-01-001 POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Dupré
APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Verret

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

22-01-002 POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Émile Malo Bonin
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Leprohon

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2021 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

22-001 13-12-21 Courriel de MADAME LUCIE JUTRAS, secrétaire, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2021-438 nommant David Morin, conseiller, à titre de délégué et Marc-André Guertin, maire, à titre de substitut.

22-002 14-12-21 Courriel de MONSIEUR PHILIPPE GAUDET, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 21-12-363 (9.2) nommant Natacha Garneau-Tremblay, conseillère, à titre de délégué et nommant Sylvain Casavant, maire, à titre de substitut abrogeant ainsi la résolution numéro 21-11-327 9.2).

22-003 22-12-21 Courriel de MADAME CHANTAL MALENFANT, directrice adjointe du Service des communications, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2021-12-373 nommant Natacha Thibault, conseillère, à titre de délégué et Marie-Christine Moore, conseillère, à titre de substitut.

22-004 22-12-21 Courriel de MADAME CINDY NADEAU, technicienne à la comptabilité, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2021-12-378 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2022.

22-005 05-01-21 Courriel de l'équipe du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) nous demandant d'apporter des correctifs ou des précisions au rapport d'analyse de vulnérabilité afin qu'il soit jugé recevable pour l'obtention du dernier versement prévu à notre convention d'aide financière.

22-01-003 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Leprohon
APPUYÉ PAR Monsieur David Morin

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 22-01, du chèque numéro 20443 au chèque numéro 20454, du déboursé numéro 202100911 au déboursé numéro 202100917 et du déboursé numéro 202200003 au déboursé numéro 202200064 pour un montant total de 1 486 481,24 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

22-01-004

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 6. ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUES WOLF XL160 USAGÉ 2017

ATTENDU QUE la Régie désire procéder à l'achat d'un chargeur sur roues usagé pour ses besoins opérationnels;

ATTENDU QU'il est difficile de procéder à l'achat d'un véhicule usagé par appel d'offres, car l'essai et la vérification doivent être effectués avant l'achat comme tel;

ATTENDU QUE le prix de ce type de chargeur est supérieur à 25 000 \$;

ATTENDU QUE le conseil peut procéder à l'achat de gré à gré;

ATTENDU QU'à la suite des démarches du directeur technique auprès de plusieurs entreprises spécialisées dans la vente de ce type de véhicule, le meilleur choix pour la Régie est un chargeur WOLF XL160 2017 provenant de l'entreprise Sport moteur 125 inc. d'une somme de 28 000 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Thibault

APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Verret

QUE le conseil procède à l'achat d'un chargeur sur roues Wolf XL160 2017 de Sport moteur 125 inc. d'une somme de 28 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE le montant soit payable à même le surplus libre.

ADOPTÉE

POINT 7. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2021

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour le mois de décembre 2021 sont joints au présent point.

POINT 8. RAPPORT SUR LA CONSOMMATION RÉELLE DE L'ANNÉE 2021 POUR CHAQUE MUNICIPALITÉ

Le rapport concernant la consommation réelle de l'année 2021, pour chaque municipalité, est joint au présent point.

POINT 9. RAPPORT SUR LA VÉRIFICATION DES DÉBITMÈTRES 2021

Le rapport concernant la vérification des débitmètres, dont une copie en format PDF a été remise à chaque membre, est joint au présent point.

POINT 10. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 11. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de
l'Eau de la Vallée du Richelieu**

22-01-005 POINT 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Dupré
APPUYÉ PAR Madame Natacha Thibault

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 46 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Robert Pelletier
président